DLP 18-5-81691060

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION « AUVERGNE ET LIMOUSIN »

(ALLIER CANTAL CORRÈZE CREUSE HAUTE-LOIRE, PUY-DE-DOME, HAUTE-VIENNE)

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
Cité Administrative, rue Pélissier, 63034 Clermont Ferrand Cedex
Téléphone (73) 92-42-68 - Poste 477

Régisseur Recettes de la D.D.A.
Sous Régisseur de Recettes
du Service de la Protection
des Végétaux
Cité Administrative - Rue Pélissier
63034 Clermont Ferrand Cedex
C.C.P. Clermont-Ferrand 5.503-17

Bulletin spécial LIMOUSIN-FRUIT 1981 - n° 8

N° 189

Le 14/05/1981

ARBORICULTURE FRUITIÈRE en Limousin

ARBRES FRUITIERS à PEPINS

Tavelure : pommier, poirier

Le climat perturbé que nous avons connu du 7 au 13 Mai avec des chutes de pluie de l'ordre de 70 à 80 mm nécessite de renouveler la protection avant le 19 Mai (sauf si elle a été réalisée).

A la suite des dernières pluies, la situation sur l'émission d'ascospores est la suivante :

- en laboratoire (sur feuilles reçues de différentes régions)

  * sur poirier : elles sont faibles à COUSSAC-BONNEVAL et à OBJAT, notables à BRIVEZAC et ORADOUR-s/VAYRES

  * sur pommier : elles demeurent faibles à BRIVEZAC, BUSSIERE-BOFFY, CONCEZE, LIMOGES, OBJAT et ORADOUR-s/VAYRES

- dans la nature

  * sur poirier et pommier : elles sont faibles à CONCEZE et VERNEUIL-s/VIENNE

Oïdium du pommier

Il est nécessaire de poursuivre la lutte contre cette maladie.

Pucerons

Surveiller les cultures et intervenir si de nouveaux foyers sont décelés.

DIRECTEUR-GERANT : J. THIAULT

P. 104

Acarien rouge :

Dans les vergers où une intervention n'a pas été encore réalisée (absence ou faiblesse des populations) ou dans ceux traités précocement, il est conseillé de procéder à de nouveaux sondages.

ARBRES FRUITIERS à NOYAUX

PRUNIER

Un traitement contre la rouille est recommandé dans les prochains jours.

Utiliser l'une des matières actives suivantes : carbatène, folpel, mancozèbe, manèbe, thiophanate-méthyl, zinèbe, zirame, chlorothalonil.

Si la présence de pucerons ou de chenilles défoliatrices est décelée, intervenir en même temps en ajoutant à la bouillie un insecticide.

CERISIER

Contre l'anthracnose (cylindrosporiose), effectuer un traitement dans les prochains jours.

Les matières actives suivantes peuvent être utilisées : bénomyl, carbendazime, dithianon, doguadine, folpel, manèbe, thiophanate-méthyl.

NOYER

bactériose

En raison du lessivage produit par les dernières pluies, renouveler la protection cuprique conseillée dans le bulletin précédent (n° 7 du 5 Mai)

LE CHEF DE LA CIRCONSCRIPTION
PHYTOSANITAIRE,

A. FARGEIX

N° d'inscription à la C.P.P.A.P. : 525 AD